

RECRUTE

GESTIONNAIRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE – SERVICE FINANCES (H/F)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans, reconductible (6 ans au total), puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Rédacteur territorial (catégorie B)
Temps de travail :	Temps plein
Date limite de candidature :	16 novembre 2025
Date prévue de recrutement :	1 ^{er} janvier 2026

CONTEXTE

➤ La communauté de communes

Située au sud d'Angers, notre communauté de communes Loire Layon Aubance (57 000 habitants, 19 communes) œuvre chaque jour pour le développement et la valorisation de son territoire. Nos missions sont variées : voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, etc. et nous participons également à l'entretien et au développement du patrimoine communal via nos services communs techniques.

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général et se rendre utile au quotidien pour le territoire et ses habitants. Rejoindre la collectivité, c'est devenir acteur de notre engagement pour un service public de proximité, fondé sur des valeurs de solidarité, de développement durable et d'amélioration du cadre de vie.

➤ Votre service

Vous évoluez au sein du service finances, dont la mission est de :

- piloter les 7 budgets de la collectivité (1 budget principal et 6 budgets annexes*) ;
- garantir la qualité et la conformité des opérations comptables ;
- accompagner et conseiller les services dans la préparation et le suivi de leurs opérations budgétaires.

* Budgets annexes = assainissement collectif, assainissement non collectif, développement économique, lotissements, office de tourisme, Villages en scène.

Le service est composé de 5 agents : un(e) responsable, deux gestionnaires et deux comptables. Le responsable assure le suivi du budget principal, tandis que les gestionnaires pilotent les budgets annexes. Les comptables interviennent sur l'ensemble des budgets, sous l'autorité hiérarchique du responsable et, selon les missions, sous l'autorité fonctionnelle des gestionnaires.

Le service fait partie de la direction administrative et financières (DAF), qui comprend également les services commande publique, affaires juridiques et moyens généraux (soit 11 agents au total).

A savoir : si les services de la DAF sont basés sur le site de St-Georges (soit une trentaine d'agents), les autres services de la collectivité sont répartis sur différents sites du territoire. Les échanges se font donc principalement par téléphone ou par mail.

➤ Fonctionnement avec les services

Les services opérationnels saisissent et suivent leurs opérations comptables (bons de commande, engagements, factures, etc.) via le logiciel comptable CIRIL. Le service finances assure le contrôle, la supervision et le suivi global de ces opérations, garantissant ainsi la fiabilité des données. Il accompagne les services dans l'application des procédures comptables.

MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de service, vous avez pour missions :

- Préparer l'élaboration des deux budgets annexes assainissement et contrôler leur suivi budgétaire.
- Exécuter les budgets, y compris principal, en dépenses et en recettes.
- Conseiller les services de la collectivité sur les procédures comptables et la gestion budgétaire.

1/ Gestion des budgets

Sous la supervision de la responsable et en lien avec le service assainissement, vous préparez et suivez les deux budgets annexes assainissement :

- Accompagner les services dans leur préparation budgétaire, vérifier la cohérence des propositions.
- Participer aux réunions d'arbitrage budgétaire.
- Saisir et actualiser les budgets dans le logiciel comptable CIRIL.
- Suivre l'exécution budgétaire : contrôler la conformité et la qualité des opérations, préparer les opérations d'équilibre (décisions modificatives, virements de crédits).
- Contribuer au dialogue de gestion avec le service.

2/ Exécution comptable

En binôme avec un agent comptable, vous assurez le traitement, le suivi et la fiabilité des opérations comptables des budgets dont vous avez la charge.

Traitement des opérations courantes :

- Intégrer les factures des budgets annexes assainissement et d'une partie du budget principal (hors services techniques opérationnels et culture).
- Réaliser les engagements, mandats et titres de recettes.

Réalisation des opérations spécifiques :

- Effectuer des opérations techniques propres aux budgets assainissement : déclarations de TVA, encaissements des redevances et PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif), intégrations, cessions, opérations de fin d'année.
- Suivre, sur le budget principal, les encaissements et annulations liés à la redevance incitative, en lien avec le syndicat 3R d'Anjou.

Suivi et amélioration de la qualité comptable :

- Mettre à jour les procédures internes et les tableaux de bord d'exécution comptable.
- Contribuer au dialogue de gestion et à la fiabilité des données transmises aux services.

Ponctuellement, en l'absence du responsable ou de comptable, vous pourrez être amené(e) à assurer une suppléance afin de garantir la continuité du service.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : St-Georges-sur-Loire (**horizon 2028 : déménagement dans le nouveau site unique de Juigné-sur-Loire**).
- **Temps de travail** : au choix, 35h ou 37h30 (générant 15 jours de RTT)
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h + plages variables éventuelles
- **Conditions d'exercice** : travail en bureau partagé (2 personnes), nombreuses sollicitations quotidiennes.
- **Interlocuteurs** : services de la collectivité, partenaires extérieurs (trésorerie, etc.).
- **Encadrement** : pas d'encadrement d'agents.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelle et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
- **Avantages** :
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
 - Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
 - RTT (si choix 37H30) : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - Télétravail : possible (sous conditions, au plus 2 jours par semaine).
 - Restauration : salle de pause équipée.
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et appréciez travailler en autonomie tout en collaborant avec différents services. Vous avez une bonne connaissance de la comptabilité publique et maîtrisez les outils informatiques et logiciels comptables. Curieux(se) et force de proposition, vous participez activement à la fiabilité des données budgétaires et à l'amélioration continue des pratiques internes.
- Une expérience en fonction publique, idéalement en collectivité territoriale, constitue un atout.
- Permis B obligatoire (déplacements très occasionnels).

Vous disposez de connaissances et compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (formations possibles après prise de poste) :

Savoirs :

- Connaissances en finances publiques, idéalement les instructions comptables M57 et M49.
- Chaîne comptable, préparation et exécution budgétaire.
- Notions dans le fonctionnement des collectivités territoriales.

Savoir-faire :

- Rigueur, méthode et sens de l'organisation.
- Capacité à prioriser (anticipation, sens des priorités, respect des délais, réactivité).
- Maîtrise des outils bureautiques :
 - Word (mises en forme, publipostage, etc.), Excel (formules simples, formules avancées et tableaux croisés dynamiques seraient un plus) et Powerpoint (présentations simples).
 - Capacité à s'adapter à un logiciel métier (CIRIL).
- Travail en autonomie et flexibilité face aux évolutions de l'environnement de travail.

Savoir-être :

- Sens du service et goût pour la pédagogie.
- Capacité à alerter et à rendre compte.
- Discrétion professionnelle (informations confidentielles).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Président + copie de votre dernier arrêté (uniquement pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
 2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous afin de convenir d'un entretien.
 3. Entretien avec les jurys prévu **semaine du 24 novembre 2025 (date qui sera communiquée prochainement)**
- PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : Mme Derouet, directrice administrative et financière – 02.53.57.12.01

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement – 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.